



N^o 201

Le 11 septembre 1990

LE CANADA SE RÉJOUIT DU RÈGLEMENT SUR LE CAMBODGE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a exprimé aujourd'hui l'appui sans réserve du Canada au règlement sur le Cambodge intervenu à Djakarta entre des représentants des factions cambodgiennes rivales.

"L'accord est une des percées qu'il fallait réaliser pour mettre fin à ce conflit qui dure depuis douze ans. Il semble que les factions se soient enfin engagées à travailler de concert afin de résoudre les épineuses questions qui les attendent. Je crois que les Cambodgiens se dirigent maintenant vers un même but encore qu'il reste de nombreux compromis à faire."

L'accord prévoit la formation d'un Conseil national suprême (CNS), composé de représentants de chacune des factions. Le CNS préparera des plans de paix qui seront repris par la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge et, à terme, par les Nations Unies. Il incarnera la souveraineté cambodgienne et il représentera ce pays aux Nations Unies. Les factions ont également accepté intégralement le règlement de base mis au point récemment par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies. À l'issue des pourparlers, le Premier ministre Hun Sen du Cambodge a dit qu'il accepterait que les principaux ministères cambodgiens soient placés sous la supervision des Nations Unies d'ici la tenue d'élections libres et justes.

"Au cours des prochaines semaines, j'enverrai l'ambassadeur Alan Sullivan au Vietnam, au Cambodge, et dans d'autres pays, afin de cerner les points où il y a lieu d'intensifier les efforts. M. Sullivan est coprésident de la Première Commission de la Conférence de Paris, chargée de concevoir les importantes modalités de maintien de la paix et de supervision dans le cadre du règlement intervenu."

"L'accord n'aurait pas pu voir le jour sans l'apport des cinq membres permanents. Les efforts soutenus qu'ils ont déployés au cours des huit derniers mois pour en arriver à un règlement de base témoigne encore une fois de la capacité des Nations Unies de trouver des moyens concrets de régler les grands problèmes mondiaux," a conclu M. Clark.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le:

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874